

Lot	Surface (a)	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34				
0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	0	150	0	266	
1m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	1-m	1-m	1-u	1-w	
tp	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)	Nap < 11,0	Nap < 8,0	I	II (+1R+15)

LEGENDE
Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT
Surface du lot / de l'îlot [m²]
Surface d'emprise au sol [m²]
Surface de scellement du sol [m²]
Type de lot / îlot

Délimitation du PAP et des zones du PAG
Délimitation du PAP
Délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
Terrain existant
Terrain remodelé

Nombre de niveaux
L, L1, L2... nombre de niveaux pleins
+L, L1, R nombre d'étages en retrait
+L, L1, C nombre de niveaux sous-croisés
+L, L1, S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
Np-x hauteur à la corniche de x mètres
Np-x hauteur à l'acrotère de x mètres
Np-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements
x-lu x logements de type utilitaire
x-cb x logements de type collectif
x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
tp toiture plate
D (y/x) (z/h) toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupe)
alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour alignement
limites de surfaces constructibles pour alignement
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
lot projeté
lot existant
terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
pourcentage maximal en surface construite brute de logement par construction
pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
espace vert privé
espace vert public
espace extérieur pour usage collectif
espace extérieur pouvant être scellé
voies de circulation motorisées
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
voies de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes
servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
biotope BSI ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
retenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fossé ouvert pour eaux pluviales

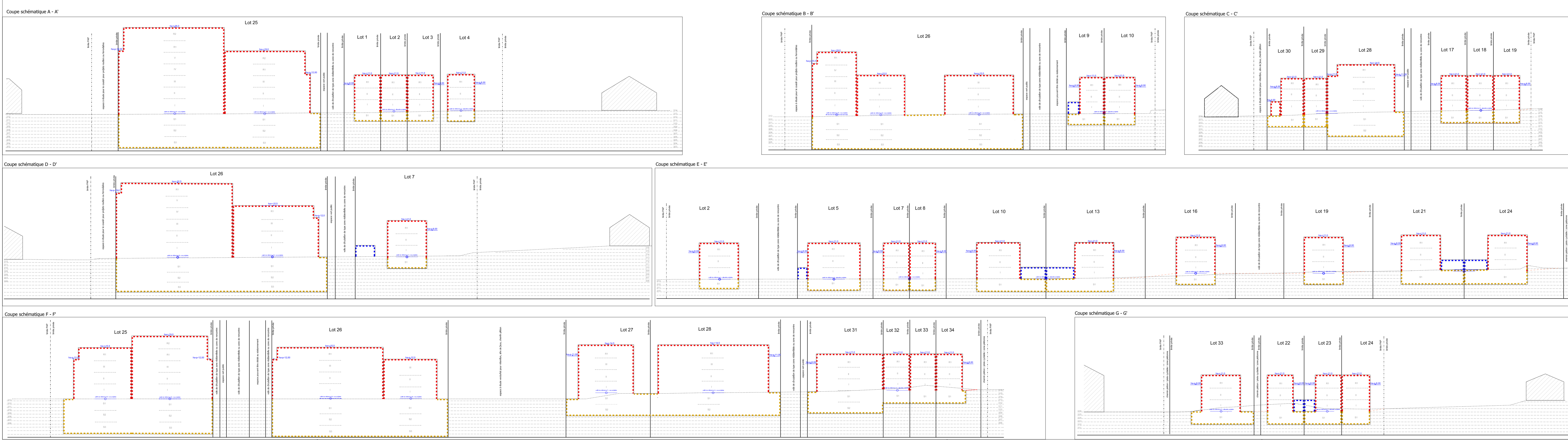
LEGENDE COMPLEMENTAIRE
Zones définies au PAG-SC
HAB-1: zone d'habitation 1 / MIX-u: zone mixte urbaine / PAP-NG: zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Constructions
BSI existant (à conserver)

Espaces à étudier (publics)
espace à étudier pour le couloir pour projets routiers ou ferroviaires
espace à étudier pour aire de jeux, chemin piéton
espace à étudier pour l'implantation du tram

Hauteur des constructions
Np-x-x hauteur à l'acrotère de l'étage en retrait de x mètres
Np-x-x hauteur à l'acrotère de l'étage plein de x mètres
point de référence par rapport à la rue / placette projetée

Gabarit des immeubles
Carport
Espace alignement obligatoire pour intégration des façades principales
Règle route
Bancs souterrains



Commune de Strassen

Projet d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Projet N° 16037

Echelle 1/500

Date 31/10/2025

Schafsstrachen (partie du PAP NQ/SD « Arlon - Schafsstrachen »)

H. Jochem

M. Mersch

Plan N° Ind 1

Labels: BELVEDERE, L'Esplanade, L'Esplanade, L'Esplanade

Date Ind Modifié par Vérifié par Modification